



Droit de distribution commerciale pour des e-book

Par **alin56**, le **28/10/2022 à 04:07**

Bonjour

J'ai voulu me lancer dans le commerce des e-book sur internet, en effet je n'ai pas assez de talents d'auteurs pour écrire moi-même un e-book. L'idée était de trouver des e-book libre de droits commerciaux et les revendre. Pour cela j'ai fait un petit tour sur le site de freelancing 5 euros, où plusieurs freelances offrent des PDF libre des droits et à revendre.

Après une petite recherche je me suis rendu compte qu'ils n'étaient pas eux-mêmes auteurs de ces e-books. N'étant pas vraiment du domaine du droit, je me suis un peu renseigné sur le net, si cela pourrait me porter préjudice, notamment à travers <https://libtech.wiki/violation-des-droits-dauteur/>, qui stipule que Il y a violation des droits d'auteur lorsque quelqu'un viole les droits exclusifs accordés à un détenteur de droits d'auteur. Ces droits exclusifs comprennent le droit de reproduire, distribuer, afficher et exécuter l'œuvre protégée par le droit d'auteur. etc...

Ma question est de savoir si cela pourrait me porter préjudice ? Mais aussi dans la mesure où j'aurai reçu ce droit de distribution de quelqu'un présent et identifié dans un site web très connu comme 5 euros, est-ce bien lui en qui incombera ce délit.

J'ai besoin de vos avis SVP